

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du sud du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser l'avance d'une certaine somme à la province de la Colombie Britannique pour la construction d'un bassin de radoub à *Esquimalt*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'estacades de la rivière Rouge" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Carrall*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Reesor* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :